

COMMUNE DE LA TABLE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 17 SEPTEMBRE 2021

Membres en exercice : 10

Membres présents : 10

L'an deux mille vingt et un, le dix-sept septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Table, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-François CLARAZ, Maire.

Présents : Jean-François CLARAZ, Christiane GIRARD, Lina NOVEL-CATIN, Chantal PERRAZ, Patrice CHAPPELLET, Clément JACQUEMOMOZ, Claudine PERRIN, Jean CAILLET, Geoffrey THOMAS, Michel FORAY

Absents Excusés : 0

Secrétaire de séance : Claudine PERRIN

Une minute de silence est observée en mémoire de Berthe Martinet, Marguerite Martinet et Gérard Ligaud.

Il est proposé de retirer le point 6 de l'ordre du jour : « choix de l'entreprise pour la mise en place de l'extinction programmée de l'éclairage public », une délibération ayant déjà été prise à ce sujet lors du dernier conseil municipal.

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 12 JUILLET 2021 - 2021.07.01

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2. CONVENTION DE RECOURS A LA MISSION DE SECRETARIAT DE MAIRIE ITINERANT DU CENTRE DE GESTION DE LA SAVOIE- 2021.07.02

Le centre de gestion propose une nouvelle mission de mise à disposition des communes de moins de 2000 habitants de secrétaires de mairie itinérants afin de répondre aux besoins ponctuels des communes ou apporter un soutien aux personnels en poste. Le conseil municipal autorise à l'unanimité le Maire à signer la convention.

3. ALPAGE DU CHAMPET

Le Maire rappelle que le GAEC du Champet est titulaire d'un bail pour l'alpage du Champet et qu'exceptionnellement, du fait des nombreuses attaques de loup (6 en 8 jours) et des conditions météorologiques difficiles, le GAEC n'a pas été en mesure de rester sur l'alpage cette année. Au regard des circonstances particulières, le Maire propose la gratuité de la location pour cette année.

Après discussion, le Maire décide de retirer la délibération qui sera reproposée ultérieurement après avoir adressé un courrier au GAEC du Champet demandant la remise en état du chalet et de son environnement proche.

4. ACQUISITION DE TERRAIN POUR REGULARISATION DU TRACE DU CHEMIN DU CODRA- 2021.07.03

Le Maire rappelle le projet de création d'une route forestière, de place de dépôt et de remise en état de la piste de débardage qui permettra aux propriétaires riverains d'intervenir sur leurs parcelles, lieu-dit « Les Verollets ». Afin de réaliser cette opération, la commune doit acquérir 5 parcelles appartenant aux riverains pour une superficie totale de 296 ca, à 1€ le m², et en contrepartie, aliéner et leur céder 3 parcelles d'une superficie totale de 156 ca à 1€ le m². Le conseil municipal approuve à l'unanimité

5. ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE D'EAU POTABLE 2020 - 2021.07.04

Le Conseil adopte à l'unanimité le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable présenté par Jean Caillet pour l'année 2020. Celui-ci est disponible en mairie et sur le site internet de la commune.

6. LOCATION DE LA LICENCE III – 2021.07.05

Le Maire rappelle que la commune dispose d'une Licence III et que celle-ci arrive à échéance le 16 janvier prochain. Pour ne pas perdre cette licence et pour faire suite à la demande de M. Jesse de Vos, propriétaire du Camping L'aventure à Presle (Combe Léat),

il est proposé de louer cette licence au prix de 250€ annuel. Le Conseil approuve à l'unanimité.

7. CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL A TEMPS NON COMPLET

Le Maire explique la nécessité d'augmenter le temps de travail de l'agent en charge du ménage sur la commune pour des nouvelles tâches dans les espaces communs des logements communaux du Villard de La Table. Le temps de travail annuel est estimé à 220h soit 4h 15 hebdomadaires. Il convient donc de supprimer le poste initialement à 4h et de créer un nouveau poste à 4h15mn. Le Conseil approuve à l'unanimité.

8. QUESTIONS DIVERSES

URBANISME

DECLARATIONS PREALABLES

Louis Michel TRANCHANT, Le Defay	Bornage	Accordé
Jean-Claude HENRY ; Lonsemard	Sécurisation d'un bâtiment	Accordé
Françoise MESTRALLET, Le Mât	Réfection toiture, démolition partielle, bardage	Accordé
Jean-Marc DURAND, Les Barraques	Réfection toiture et bardage	Accordé
Gérard CHAIX, Les Boissards	Réfection toiture	Accordé
Comcom Cœur de Savoie, Champ Reveraie	Stockage bois	Accordé
Jean-François CLARAZ, Les Curtets	Isolation extérieure	Accordé
Loan GOURSOLLE, Lonsemard	Pose panneaux photo voltaïques	Accordé
Michel LADOUX, Chef-Lieu	Réfection toiture	Accordé

Déposés

Paulo DA CRUZ, Les Curtets	Abri de jardin
Christophe ROSSET, La Martinette	Agrandissement balcon

PERMIS DE CONSTRUIRE

ABDELKADER C.	14/06/2021	les Portiers	Construction d'une maison individuelle	Accordé
LANDON F.	05/07/2021	L'Adrey de Lonsemard	Construction d'une maison individuelle	Accordé

Déposés

Jean-Baptiste SANDRAZ	Les Portiers	Agrandissement balcon
-----------------------	--------------	-----------------------

Un procès-verbal a été établi au Reverai pour une construction illégale sans autorisation d'urbanisme. Le PV a été déposé en gendarmerie.

DIVERS

BATIMENT MAIRIE : Le bail nous liant avec « Cristal habitat » concernant les logements au-dessus de la mairie courra finalement jusqu'au 30 juin 2029.

La mairie en profite pour informer qu'un logement T3 de 61m² est toujours disponible au Chef-Lieu : renseignement en mairie. (logement social)

SCOT : une réflexion devra être amorcée concernant l'évolution de la carte communale vers un PLU afin de répondre aux exigences du SCOT. Les communes de la Vallée des Huiles vont se rencontrer pour voir ce qu'il est possible de faire collectivement. Il reste encore 2 ans à La Table pour sa mise en conformité. Le Maire rappelle également qu'un PLU coûtera entre 40 000€ et 50 000€ à la commune.

PRÊTS : La commune démarche actuellement des banques pour une offre de ligne de trésorerie et prêt à long terme pour couvrir les dépenses liées aux travaux pour l'eau potable (maillage et périmètres de captage) ; une proposition devrait être faite au prochain conseil.

TRAVAUX ACHEVÉS

Emplois SERTPR : Les emplois se sont déroulés dans la semaine du 13 au 17 septembre. Il restera à effectuer les peintures au sol (passages piétons, dents de requin).

Travaux saisonniers : Le contrat de l'employé saisonnier vient de s'achever. La mairie est très satisfaite de son travail.

Bancs de l'église : Les nouveaux bancs ont été installés dans l'église fin juillet.

FREE : Installation durant l'été d'une antenne 5G au Pic de l'Huile.

Chantier jeunes : La mairie est entièrement satisfaite des travaux de peinture réalisés par les jeunes du Chantier jeunes de Cœur de Savoie durant l'été.

TRAVAUX EN COURS

Maillage du réseau : Les travaux de construction du local technique ont commencé fin août au pont de La Provenchère. La station de pompage future aura pour objet de raccorder les conduites d'eau de La Table à celles du syndicat des Eaux de La Rochette.

Entretien des pistes forestières : Les travaux d'entretien des pistes forestières ont débuté la semaine du 14 septembre et devraient durer 15 jours. Ils sont réalisés par l'employé communal.

Forêt communale : La coupe de bois de la parcelle 2 est en cours. La vente de bois sur pied de la parcelle 14 (925m³) aura lieu le 4 octobre prochain.

TRAVAUX PRÉVUS

Périmètres de protection : Les travaux devraient débuter mi-octobre, les bornages ont été effectués et l'intervention du bucheron se fera prochainement.

Fibre : pas de nouvelle.

Entretien des allées du cimetière : Il sera nécessaire de réfléchir à une amélioration de l'aménagement actuel en gravier qui nécessite trop d'entretien. Un devis pour de l'engazonnement sera demandé.

Pose d'une main courante pour les escaliers du petit parking de l'église.

Contrôle des poteaux incendie et extincteurs : prochainement.

AFFAIRES COMMUNALES

Référent COVID : Christiane Girard va suivre une formation.

Désherbeur thermique : les démonstrations ne sont pas satisfaisantes. La mairie n'envisage pas d'investir dans ce genre de matériel.

Matériel communal : compte tenu de l'ancienneté et du coût des réparations de certains matériels, il faudra procéder prochainement au remplacement de l'épareuse, de la débroussailleuse et de la tondeuse.

Adhésion Régul'Matous : la commune a adhéré à l'association Régul'Matous. Celle-ci pourra intervenir sur la commune pour stériliser les chats errants. Des cages peuvent être fournies. Renseignements en Mairie.

Démarche CONVERT/DREAL : la mairie a été surprise de recevoir un courriel de M. Convert adressé à la DREAL s'interrogeant sur le chantier au pont de la Provenchère et le présumé pompage de l'eau du Gelon, sans se rapprocher de la mairie pour prendre les informations nécessaires. Le dossier a été classé sans suite par la DREAL.

Espace Belledonne : un inventaire des cabanes et refuges a été lancé par Espace Belledonne. La commune ne souhaite pas que ses cabanes de Mondondon et Champenet apparaissent dans un inventaire public, quant au chalet du Champet, il est mis à disposition de l'alpagiste. Il est cependant noté que pour 2022 il sera nécessaire d'engager des travaux de remise en état de Champenet.

Incivilités et dégradation : la commune regrette le nombre croissant d'incivilités sur la commune : cambriolage au Mollard, vols et dégradations au Villard de la Table (dont la table de pique-nique récemment installée), déchets jetés aux Curtets, intrusion au cimetière. La gendarmerie est intervenue à plusieurs reprises, et une plainte a été déposée.

Rentrées scolaires : La Mairie regrette la fermeture d'une classe au SIVU de Villard-Sallet qui a nécessité une réorganisation des classes après la rentrée scolaire. En revanche, tout s'est bien passé au Bourget en Huile et à Presle.

Effectifs : Villard Sallet 124 élèves dont 11 tablerains, Bourget en Huile : 43 élèves dont 13 Tablerains et Presle, 43 élèves et 11 tablerains, Valgelon- La Rochette : 2 Tablerains. Bonne rentrée à tous !

Le prochain conseil est fixé au 22 octobre 19h30.

La séance est levée à 22h00

Le Maire,

Jean-François CLARAZ

